Réf. Farde e-Assemblées : 2555573

N° OJ : 18

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/11/2023

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à l'asbl Duel Productions-Hugues Navez.- Montant total : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Association Duel Productions-Hugues Navez;

Vu les crédits prévus aux articles 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 9.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Duel Productions-Hugues Navez pour l'organisation de l'évènement "Brussels International Guitar Festival & compétition 2023", réparti comme suit:

1) 4.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2023;
2) 5.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2023.

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2023.

Annexes :